



Entreprendre
Créer
Développer

BGE Interdépartementales d'Île de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

*Réseau national
d'appui aux entrepreneurs*



Une présence de 35 ans aux côtés des porteurs d'initiatives



Joël Saingré
Président de BGE ADIL



Pascal Quijoux
Président de BGE Yvelines



L'équipe de BGE ADIL

Depuis 1980,

nous étudions, proposons et mettons en place des programmes d'accompagnement à la création d'entreprise et au développement d'activité.

Au cours de ces années et grâce à la confiance de nos partenaires, nous avons pu initier, expérimenter et déployer de nombreuses actions. Certaines en lien avec l'Europe, l'Etat, les collectivités locales, l'Agefiph, ou de grandes entreprises ont ainsi pu être essaimées et reprises parfois sur l'ensemble du territoire national.

Précurseur dans son domaine, BGE a développé un savoir-faire faisant d'elle un véritable partenaire-relais des politiques publiques et privées de soutien à la création d'entreprise. Une expertise qu'elle met jour après jour au service des porteurs de projets depuis 35 ans.

Ainsi, depuis la création de BGE ADIL et BGE Yvelines, c'est plusieurs dizaines de milliers de porteurs de projets de création ou de développement qui ont trouvé dans le cadre de nos interventions, l'appui nécessaire de l'idée à la réalisation de leur projet, de ses premiers développements à sa consolidation.

La force de BGE tient à l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs et à leur capacité à faire émerger, guider et soutenir des dirigeants potentiels ou opérationnels ayant des parcours extrêmement variés. Ensemble nous continuerons à développer cette précieuse capacité d'intervention pour la mission d'accompagnement qui nous passionne.

Merci à tous ceux qui nous font confiance pour faire vivre l'initiative et ceux qui la portent.

L'équipe de BGE ADIL et BGE Yvelines



L'équipe de BGE Yvelines

BGE ADIL et BGE Yvelines, structures spécialisées dans l'accompagnement des porteurs d'initiatives.

L'action de BGE s'inscrit dans une forte logique partenariale au service des aspirants dirigeants, dirigeants d'entreprise et des territoires.

Notre palette d'interventions s'adapte aux besoins du public et des territoires : elle va de l'émergence d'idée à l'appui au développement des entreprises et des structures associatives en passant par de nombreux parcours d'accompagnement.

Patrick
Louise-Alexandrine

Dirigeant de EIMAJIN
Ecole d'animation

Lauréat concours
Talents des Cités
Île de France 2015
Catégorie «Création»

Accompagné
par BGE ADIL



Informer, orienter, conseiller

En veillant à comprendre avec bienveillance chacun des porteurs de projet, en offrant une information qualifiée et en favorisant la responsabilisation.

Chaque année **plusieurs milliers** d'entrepreneurs bénéficient de nos services.

Diagnostiquer, former et accompagner

En proposant des parcours spécifiques individuels et/ou collectifs pour des projets toujours uniques permettant leur concrétisation.

Chaque année **plusieurs dizaines de milliers d'heures** d'appui sont dispensées par BGE.

Faciliter le démarrage des jeunes entreprises

Par la mise en place de dispositifs favorisant le test d'activité avant la création de type couveuses - incubateurs, le suivi des structures dans leur développement et dans la définition de leur stratégie d'activité.

85% des entreprises ayant été accompagnées avant et après création sont toujours en activité après 3 ans d'exercice.

Mobiliser les financements nécessaires

Par la connaissance pratique de tous les dispositifs de financement adaptés aux projets que nous accompagnons, nous permettons à nos créateurs d'accéder aux bons outils de financement.

Près de **66 %** des créateurs accompagnés par BGE sur certains programmes ont accès à un financement complémentaire contre **33 %** au niveau national (source Insee Première n°1167).

Consolider les structures

En proposant des diagnostics, expertises et accompagnements de structures oeuvrant essentiellement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Chaque année **plusieurs milliers d'emplois** sont ainsi consolidés.

Mettre en lumière les talents

Par la co-organisation annuelle du concours Talents, premier concours national de créateurs d'entreprises.

Chaque année des créateurs accompagnés par BGE sont **lauréats** de concours d'entrepreneurs.



Fermiers du Gâtinais
Marie Solène Bergandi

En 2015
plus de
5 000
porteurs de projet

ont pris contact avec nos BGE
pour partager avec nous leur
initiative



Toma sans gluten - Thomas Scarset

Sensibiliser et détecter

Nous participons à de nombreuses actions en amont de la réalisation de projet afin de :

- Développer l'esprit créatif et responsable.
- Présenter les réalités d'une création d'entreprise durable.
- Favoriser l'adoption d'une posture dynamique de chef de projet.

85%
De pérennité
à 3 ans

des entreprises
accompagnées

En moyenne sur tous nos programmes, 85% des entreprises que nous accompagnons avant et après création sont en activité passé 3 ans. Un chiffre bien au-delà de la moyenne nationale qui démontre d'abord la qualité de notre accompagnement, mais surtout l'approche qualitative, durable, qui est au coeur de nos méthodes

Informier et orienter

L'émergence de projets viables résulte de la pertinence des informations et de l'orientation dispensées en amont. Cette séquence permet :

- D'être à l'écoute de chaque idée
- De prendre le temps de comprendre les enjeux et de poser la problématique de la création
- De clarifier le projet
- De valider les objectifs
- De définir un plan de travail
- D'évaluer le potentiel personnel
- D'établir un diagnostic partagé et constructif

Accompagner, former

Le chef d'entreprise est tout à la fois technicien, commercial, gestionnaire et manager. Le porteur de projet se forme progressivement au métier de chef d'entreprise

Avec son conseiller BGE, il a pu :

- Réaliser son étude de marché et s'assurer que l'offre de produits/services est susceptible de satisfaire les clients, il élabore des prévisions de vente et prépare les actions commerciales de l'entreprise.
- Élaborer l'étude technique et organisationnelle, permettant de fixer la répartition des moyens nécessaires à engager en les hiérarchisant.
- Chiffrer les prévisions économiques complètes de son entreprise : simulation financière, étude de rentabilité...
- Déterminer le format juridique fiscal et social.
- Finaliser le dossier de création d'entreprise et le plan d'affaires, développer sa capacité à être chef d'entreprise et constituer son portefeuille client.

Mobiliser les financements

BGE est instructeur du fonds d'intervention Agefiph.

- Nous sommes partie prenante des dispositifs d'appuis financiers, de prêts d'honneur et de garanties à travers notre conventionnement sur le dispositif NACRE et nos partenariats, entre autres, avec les réseaux Initiative et France Active.
- Nous sommes également partenaire de My Major Company dans l'accompagnement de campagnes de financement participatif.
- Enfin, nous sommes délégués du fonds d'intervention d'Etat dans le cadre du DLA, avec lequel nous finançons l'accès à des expertises.
- Plus de deux créateurs sur trois accompagnés par nos BGE ont accès à des financements complémentaires, contre un sur trois au niveau national (source INSEE première n°1167).

plus de
4 000
Candidats

à la création
d'entreprise reçus par
nos BGE

Pérenniser et développer...

- ...les entreprises appuyées dans leur développement.
- Aider le dirigeant à structurer le développement de son entreprise.
- Construire avec lui les outils de gestion nécessaires au suivi de l'activité.
- L'appuyer dans la mise en oeuvre de ses différents plans d'action, le soutenir dans les prises de décisions stratégiques en favorisant son autonomie.

A woman with dark hair is shown in profile, focused on painting a piece of paper on a desk. She is wearing a patterned top. The desk is cluttered with art supplies: a palette of watercolors, a glass of pink liquid, a pencil, and a small potted plant. The background is softly blurred, showing a window and a notebook. The overall scene is bright and creative.

plus de
50 000
Heures

d'appui reçues par
l'ensemble de nos
bénéficiaires
en 2015

plus de
4 000
Emplois

induits ou consolidés
sur la seule année
2015

plus de
85%
de sorties
positives

de nos parcours
d'accompagnement
les plus complets

plus de
700

structures

appuyées dans leur
développement
(NACRE, DLA...)
en 2015

plus de
300
projets

accompagnés dans nos
8 couveuses

pour la seule année 2015

Le DLA

Favoriser la création et la consolidation d'emplois au sein des structures d'utilité sociale

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) permet aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, SIAE, coopérative à finalité sociale) de bénéficier de diagnostics et d'accompagnements dans leurs démarches de consolidation et de développement de l'emploi.

C'est un dispositif présent sur tout le territoire, initié en 2003 et soutenu financièrement par l'Etat et la Caisse des dépôts, avec le soutien en Île de France de la Région, des Départements, et pour lequel nos BGE ont été conventionnées comme pilotes sur les départements du Val-de-Marne et des Yvelines.

En 2015, BGE ADIL et BGE Yvelines ont accompagné plus de 200 associations, représentant plus de 3000 emplois consolidés. Le taux de satisfaction des bénéficiaires relevé indique que **90%** éprouvent une **très grande satisfaction** sur l'accompagnement piloté par le DLA.

DLA

EXEMPLES DE PROGRAMES D'INTERVENTION

Le parcours NACRE

Favoriser le financement des créations d'entreprises par les demandeurs d'emploi

Ce parcours à destination des demandeurs d'emploi créant une entreprise apporte notamment à ses bénéficiaires :

- Une aide à la finalisation du projet financier de création ou de reprise d'entreprise.
- Un accès au Prêt à taux 0 et prêts complémentaires.
- Un suivi « post-crédation » d'une durée de trois ans après la création ou la reprise de l'entreprise.

C'est un dispositif public présent sur tout le territoire pour lequel nos BGE ont été conventionnées en Île de France.

En 2015, BGE ADIL et BGE Yvelines avec plus de 900 phases NACRE (avant et après création) deviennent les principaux opérateurs NACRE d'Île de France.

nacre
NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR
LA CRÉATION ET LA REPRISSE D'ENTREPRISE

Nos Couveuses d'Entreprises

Tester son projet de création pour mieux se lancer

Ce programme d'accompagnement renforcé d'environ 8 mois à destination des personnes sans emploi, apporte notamment à ses bénéficiaires :

Un accompagnement à la réalisation du projet de création ou de reprise d'entreprise de type incubateur, associant :

- Un suivi-conseil individualisé et régulier de chaque porteur de projet.
- La possibilité de facturer ses premiers clients avant création.
- Des regroupements collectifs pour échanger entre entrepreneurs.
- Des temps de formations pour acquérir la posture et les compétences d'un chef d'entreprise.

C'est un dispositif réalisé dans le cadre d'un appel à projet permanent de la Région Île de France avec le soutien de collectivités locales (Départements, Agglomérations, Villes) et de l'AGEFOS.

BGE ADIL et BGE Yvelines pilotent 8 Couveuses d'Entreprises ayant accompagné plus de 300 couvés en 2015, avec un taux de sorties positives supérieur à 85%.

Le dispositif AGEFIPH

Soutenir les handicapés sans emploi, créant leur entreprise

Ce dispositif à destination des personnes handicapées sans emploi, créant leur propre emploi par la création de leur entreprise, apporte notamment à ses bénéficiaires :

- Un accompagnement à la réalisation du projet de création ou de reprise d'entreprise
- Une aide financière forfaitaire au démarrage de l'activité de 6000 €, en complément d'un apport en fonds propres de 1500 € ainsi qu'une trousse de 1ère assurance comprenant trois garanties : multirisque professionnelle, prévoyance (accident, maladie) et santé (soins médicaux, dentaires et hospitalisation).
- Un possible suivi « post-crédation » après la création de l'entreprise

C'est un dispositif du Fonds AGEFIPH, et BGE ADIL et BGE Yvelines sont conventionnés comme opérateurs exclusifs sur Paris, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Le taux de pérennité des créateurs reconnus handicapés par BGE est de 80% après 3 ans d'activité, soit supérieur à la moyenne nationale de 66%.

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Un accueil interdépartemental

Yvelines

Chanteloup-les-Vignes
Mantes-la-Jolie
Les Mureaux
Sartrouville
Epône Poissy Chatou
Versailles
Plaisir
Montigny-le-Bretonneux
Rambouillet

Nos lieux d'accueil dans les Yvelines :

- Epône
- Les Mureaux
- Mantes-la-Jolie
- Plaisir
- Rambouillet
- Montigny-le-Bretonneux
- Chatou
- Chanteloup-les-vignes
- Poissy
- Sartrouville
- Versailles

Nos lieux d'accueil dans Paris :

Paris Nord :

- Chez Maison des Entreprises et de l'Emploi 10ème arrondissement

Paris Sud :

- Au CIDJ, 15ème arrondissement
- Siège de BGE ADIL,

Paris

CIDJ

MDEE 10

BGE ADIL

Val-de-Marne

Cachan

Créteil

Champigny sur Marne

Sucy en Brie

Nos lieux d'accueil dans le Val-de-Marne :

Nord-Est Val-de-Marne :

- Champigny sur Marne

Centre Val-de-Marne :

- Chez Pépinière CITEC, Créteil

Ouest Val-de-Marne :

- Chez Pépinière La Fabrique, Cachan

Sud-Est Val-de-Marne :

- Sucy-en-Brie

La dynamique d'un réseau national

BGE est un réseau de 50 associations autonomes qui adhèrent à une charte commune, avec des valeurs et des objectifs partagés. Elles sont regroupées au sein d'une association nationale, BGE Réseau, qui a pour missions de définir le projet stratégique du réseau, mutualiser les moyens, appuyer les BGE dans leur développement, garantir la mise en œuvre du label qualité et assurer un rôle de porte-parole au niveau national.

Les BGE sont fortement impliquées dans les décisions structurelles prises par BGE Réseau (projet stratégique, systèmes d'information centralisés, démarche qualité, politique de formation, affichage de la marque BGE, etc.). Les échanges sont nombreux, exigeants, et une fois les décisions validées en assemblée générale, les BGE se mobilisent pour leur mise en œuvre.

Le premier groupement d'aide à la création d'entreprise.

BGE est le premier et le plus ancien réseau dédié à la création d'entreprise sur le territoire français. C'est au total plus de 950 salariés spécialistes en conseil et création d'entreprise qui forment ce réseau et portent ses actions au quotidien.

Nos engagements qualité

BGE est certifié ISO 9001 par Bureau Veritas depuis juin 2007 pour sa capacité à maîtriser la labellisation qualité de chacune des BGE. La démarche qualité des BGE est bâtie dans une logique de transparence et d'ancrage aux réalités : les rapports d'audit sont instruits par une commission à laquelle participent l'Europe, le ministère des finances, le ministère de l'emploi, la Caisse des Dépôts et Consignations, des chefs d'entreprise et des BGE.

Le référentiel permet de mesurer la qualité du pilotage des BGE (management, gestion...), la maîtrise de la qualité des services (moyens, organisations, impacts) et permet également de valoriser les pratiques métier. Pour cela, 46 exigences et 16 mesures font l'objet de l'audit. Les audits sont réalisés par des auditeurs indépendants, tous les 3 ans.



L'innovation au coeur de nos méthodes

Des rendez-vous réguliers entre les différents acteurs régionaux rythment la vie du réseau tout au long de l'année :

Assemblée générale, « Master Class » (séminaire annuel de montée en compétences collective), ainsi que des rencontres régulières des directeurs, présidents et salariés des différentes BGE lors de journées de réflexion stratégiques et d'évolution de nos métiers.

Quelques exemples...

- Jungo, base de données centralisée déployée depuis 2002, abritant plus de 400 000 parcours de porteurs de projet et entrepreneurs BGE.
- Démarche qualité BGE, déployée depuis 2002. Une version 4 de ce label verra le jour en 2014.
- Changement d'appellation en 2010 pour donner un nom commun à toutes nos associations.
- Ouverture de tous les Conseils d'administration des BGE à BGE Réseau en 2013.



Savoir faire de l'entrepreneuriat : un véritable ascenseur social

« BGE est né de la volonté de penser l'acte d'entreprendre hors des reproductions sociales pour permettre à de nouvelles initiatives d'émerger et d'exister. Aujourd'hui, notre force c'est de savoir faire réussir les chefs d'entreprise, quels que soient leurs profils. Depuis 35 ans, nous sommes les témoins et les instigateurs d'histoires extraordinaires d'entrepreneurs pour qui, à un moment, dans une vie professionnelle, s'ouvrent de nouvelles perspectives. En permettant aux personnes d'imaginer la création d'entreprise comme une possibilité et en sécurisant les parcours de ceux qui ont l'envie d'entreprendre, BGE actionne avec conviction l'ascenseur social de l'entrepreneuriat. »

Sophie Jalabert
Déléguée Générale de BGE

Faciliter l'accès au financement des projets

Grâce à un accompagnement portant sur « le savoir être entrepreneur » et l'ensemble des champs de compétences inhérents à la création d'une entreprise, la formalisation du projet, au-delà d'un simple plan d'affaires, devient la synthèse des parcours préparatoires des créateurs sur leur projet. Cette démarche d'accompagnement est associée à une pédagogie qui vise à l'autonomie des créateurs afin qu'ils puissent par eux même convaincre de potentiels financeurs.

Grâce à une connaissance exhaustive et précise des différents types de financements existants et de leurs modalités d'interventions, nos BGE permettent d'identifier les fonds nécessaires et adaptés à chaque situation et à les mobiliser. En l'occurrence près de 66% des créateurs accompagnés par BGE ont accès à des financements complémentaires contre 33% au niveau national (source insee première 1167).

De plus, grâce aux nombreux partenariats construits au fil des années, BGE joue un rôle d'intermédiation permettant de faciliter l'instruction des demandes auprès des différents réseaux/fonds existants: Réseau bancaire, prêts NACRE, réseau Initiative, réseau France active, réseau Entreprendre, l'ADIE, FGIF, BPI France, Fonds Territoriaux, crowdfunding (My major company), Business Angels, Love Money, cigales, société Capital risque... sans oublier les subventions et participations aux concours, ainsi que la mobilisation de l'épargne de proximité, source majoritaire de financement pour la création d'entreprise.

plus de
10 000 000 €

de financements obtenus par les entreprises créées et accompagnées par nos BGE



de la création d'entreprise

1er concours régional et national organisé chaque année par BGE depuis 1997

